

Compte rendu - Rencontre interrégionale Fédération Auvergne/Fédération Rhône-Alpes
Lundi 9 novembre 2015 - aux Pièces non conformes à Thiers (63)

Présent-e-s : Damian Arlandis, Dominique Bouyala Dumas, Myriam Brugheail, Nathalie Cambrai, Jolène Delueil, Thierry Demay, Amélie Dubosc, Marie Irma Kramer, Véronique Lapsker, Flore Monnier, Clarissa Maninetti, Vanessa Rippe.

INTRODUCTION

Les représentants des Fédérations des arts de la rue Auvergne et Rhône-Alpes introduisent la journée en rappelant l'intérêt et les objectifs de cette rencontre. Dans le cadre de la réforme territoriale en cours, les Régions Auvergne et Rhône-Alpes fusionnent au 1er janvier 2016. Les fédérations ayant des périmètres d'actions régionaux, il est opportun et nécessaire d'échanger sur les perspectives à venir pour les deux structures.

Il est proposé de débiter les échanges par un tour de table des participants, et notamment des envies et appréhensions de chacun-e d'une fédération des arts de la rue. Les grandes lignes qui en ressortent sont :

- l'importance du collectif et de sa force contre le repli sur soi même dans un contexte sociétal difficile
- la rencontre entre acteur permettant des synergies autour d'actions et de chantiers régionaux
- la nécessité d'échanges, de liens et de discussions entre personnes,
- l'opportunité de mutualisation
- la force du réseau pour permette la reconnaissance professionnelle et la pression politique

PRESENTATION FEDERATION AUVERGNE

Thierry Demay, président de la Fédération Auvergne, fait un rapide historique de la création de la Fédération. La première réunion s'est déroulée en août 2014, dans le cadre du Festival d'Aurillac. Plusieurs compagnies s'étaient constituées en collectif pour le festival, le Collectif d'ici, et en ont profité pour initier la dynamique. En septembre 2014, l'AG constitutive de la Fédération a eu lieu à Naucelles, à côté d'Aurillac. Malheureusement, peu de personnes ont adhéré suite à la constitution. En décembre 2014, une AG annuelle est proposée, cependant seulement quatre personnes d'Auvergne étaient présentes, ce qui n'a pas permis de tenir la réunion. Un apérue est organisé à la même occasion dans l'objectif de sensibiliser davantage de personnes. Depuis cette date, aucune mobilisation n'a vu le jour, laissant la Fédération en sommeil. Ainsi, en collaboration avec la Fédération Rhône-Alpes, une rencontre s'est tenue en août 2015 lors du Festival d'Aurillac, donnant suite à la réunion du jour.

PRESENTATION FEDERATION RHONE-ALPES

Marie Irma Kramer, coordinatrice de la Fédération Rhône-Alpes, établit à son tour la genèse de la Fédération. Créée en 2005, l'association fête ses dix ans cette année et regroupe plus de 70 adhérents, représentatifs de la diversité des acteurs régionaux : artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies, porteurs de festival, lieux de résidence et collectivités locales. Les missions s'articulent autour de trois axes : la structuration et l'animation du réseau régional, la mise en réseau des acteurs par la création et le développement d'espaces de réflexion, la promotion et la représentation du secteur des arts de la rue auprès de l'Etat, des collectivités territoriales, des institutions et autres partenaires professionnels.

Elle rappelle que la Fédération travaille en étroite collaboration avec la Fédération nationale, qui existe depuis 18 ans, et les autres fédérations régionales au nombre de 13. La Fédération nationale œuvre au niveau central en s'appuyant sur les forces régionales. Les commissions de travail actuelles se structurent autour du plan de développement pour les arts de la rue, travaillant à la mise en place de nouveau dispositif comme les SODAR ou le 1% travaux publics, l'écriture d'un livre blanc des arts de la rue, entre autres. Par ailleurs, une importante mobilisation des structures arts de la rue est en cours dans l'objectif de devenir représentatif auprès d'autres organisations professionnelles du spectacle vivant, nécessitant de regrouper 250 adhérents structures au sein de la Fédération.

Ensuite, Vanessa Rippe, secrétaire de la Fédération Rhône-Alpes, poursuit en présentant le chantier sur la question des espaces de créations. Depuis avril 2014, suite à une rencontre avec d'autres acteurs - le Synavi, la Nacre et des lieux de fabrique - travaillant sur le même sujet, un groupe de travail régional « Lieux de fabriques partagés » s'est créé et s'est donné comme objectifs : recenser l'ensemble des lieux de fabriques partagés au niveau régional ouverts aux disciplines artistiques du spectacle vivant ; réfléchir à la structuration d'un réseau régional des lieux de fabrique partagés ; valoriser et promouvoir les lieux de fabriques partagés auprès des institutions et collectivités territoriales. L'année 2015 a permis aux membres du groupe de travail de rencontrer plus d'une cinquantaine de lieux afin d'échanger sur leurs fonctionnements et missions. Ces entretiens ont permis d'établir un paysage régional des espaces de création, d'appréhender leur structuration et d'analyser leurs problématiques. Ce recensement qualitatif a pour objectif de créer un dialogue entre les lieux eux-mêmes, et avec les compagnies et les institutions publiques. Les travaux sont répartis par départements afin d'opérer une analyse locale. Pour ce faire, différents niveaux de collectivités ont été contactés, permettant de réfléchir collectivement aux besoins de ces structures.

L'enquête auprès des lieux devrait se terminer au cours du 1er semestre 2016. Il serait intéressant d'élargir le chantier sur le territoire auvergnat, permettant d'établir un diagnostic global. Pour cela, il est nécessaire d'avoir des relais sur les différents départements qui s'en emparent. En effet, des participants soulignent que de nombreux espaces de création existent en Auvergne, ce qui permettrait des échanges entre les territoires.

Marie-Irma Kramer fait part également d'un autre chantier vaste intitulé « Valeurs et stratégie politiques », qui se déclinent en plusieurs actions. D'une part, la Fédération Rhône-Alpes est investie depuis mai 2014 au sein de la Plateforme des acteurs du spectacle vivant, qui réunit une quinzaine d'organisations professionnelles (réseaux, fédérations et syndicats). A leur initiative collective, une concertation régionale du spectacle vivant s'est déroulée de mai 2014 à mai 2015, regroupant professionnels et élus du territoire, afin d'imaginer de nouvelles bases de coopération pour le soutien à l'art et la culture. De septembre à novembre 2015, une délégation représentative de la plateforme rencontre les candidats aux élections régionales de quatre listes (PS, PC, EELV et Les Républicains). L'objectif est d'instaurer une instance de concertation régionale au niveau Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, il est important de travailler collectivement au sein de la plateforme. D'autre part, un dialogue s'est ouvert avec la DRAC Rhône-Alpes, abordant les problématiques de production et de diffusion des arts de la rue, et le soutien de l'Etat et des collectivités dans le cadre de la fusion des Régions. Dans un premier temps, il s'agit d'étudier les critères et modalités des aides financières afin de les faire évoluer pour une meilleure adéquation avec les spécificités de la création en espace public. Dans un second temps, la mise en place d'un S.O.D.A.R. pilote doit être examinée par les services de la DRAC.

Enfin, Marie-Irma Krämer fait part de l'organisation interne de la Fédération. Un conseil d'administration de 13 personnes est en charge de la gouvernance de l'association : il se réunit 4 à 6 fois par an. En parallèle, des commissions de travail se réunissent tout au long de l'année selon les chantiers, permettant aux administrateurs et adhérents de s'investir dans différentes actions. La Fédération est financée par la Région Rhône-Alpes et la DRAC Rhône-Alpes, permettant de financer un poste de coordination à hauteur de 32h hebdomadaires.

ECHANGES ENTRE LES PARTICIPANTS

Les deux fédérations sont à des niveaux de structuration différents du fait de leur nombre d'années d'existence. Malheureusement peu de mobilisation est constatée sur le territoire auvergnat. Des participants soulignent que de nombreuses équipes artistiques ne se définissent pas uniquement comme « arts de la rue », mais pluridisciplinaires. Cela peut engendrer un problème de reconnaissance dans l'intitulé de la fédération. Peut être est-ce trop restrictif et provoque des réticences ? Il est primordial de faire davantage d'actions visibles fédératrices sur le terrain, de sensibiliser plus de personnes et ainsi permettre aux adhérents de travailler ensemble. Chaque participant pourrait diffuser les informations à son réseau, et ainsi mutualiser les bases de données. Le relai possible de l'agence culturelle, le Transfo, est questionné : comment peut on travailler avec elle ?

De plus, une certaine inquiétude se fait ressentir face au poids des importants centres urbains et métropolitains rhonalpins, qui risquerait de déséquilibrer et d'appauvrir les territoires ruraux. Des participants pointent la richesse du monde rural auvergnat : de nombreuses dynamiques se mettent en place dans des petites communes, permettant des initiatives artistiques et culturelles sur tous les territoires. Cependant, il est souligné que la Région Rhône-Alpes n'est pas composée uniquement de grandes villes : de nombreux territoires sont également reculés. L'inégalité est tout aussi réelle sur les deux régions. Le combat principal de la Fédération est l'irrigation et l'équité culturelles sur l'ensemble de la région. Un chantier « Arts de rue et Ruralité(s) » existe depuis quelques années : aucune action n'est prévue actuellement, cependant il serait intéressant de relancer un groupe de travail entre rhonalpins et auvergnats. Il s'agit de démontrer qu'il n'existe pas de déserts culturels comme certains candidats électoraux ou élus peuvent le dire, et ainsi valoriser la vitalité artistique et culturelle.

La question d'une nouvelle organisation se pose également : le nouveau territoire Auvergne/Rhône-Alpes n'offre pas des possibilités de déplacements pour tous. Comment parvenir à fonctionner à une seule fédération sur ce vaste espace ? Plusieurs propositions pratiques sont énoncées : Réussir à faire des réunions et des rencontres décentralisées ; Développer des outils de dématérialisation : réunion, skype, conférence téléphonique, nécessitant d'investir dans du matériel adéquat.

Malgré l'intérêt d'une synergie entre les deux Fédérations, certaines inquiétudes persistent du côté auvergnat : la peur d'être noyer dans la Fédération Rhône-Alpes et de calquer le même système. L'exemple du *Groupe des 20* est cité, qui donne l'impression que les structures auvergnates se sont fait simplement englobées et doivent raccrocher les wagons. Certains participants manifestent leur souhait de développer une dynamique auvergnate avant d'envisager une fusion, et ne pas perdre leur identité. A cela, le président de la Fédération Auvergne rappelle que depuis un an, aucune initiative ne s'est lancée donc il ne peut y avoir de sentiment d'être « aspirée ». Il faut profiter de l'expertise et des compétences de la Fédération Rhône-Alpes. De plus, il est souligné qu'il n'est pas question de se faire concurrence mais bien d'être dans un principe d'échange et de solidarité : au 1er janvier, tout le monde évoluera dans une seule et même région, voyons le comme un atout pour être plus nombreux et donc plus fort. Une participante rappelle aussi qu'adhérer à la Fédération Rhône-Alpes, Auvergne et/ou nationale signifie être dans le même combat.

Enfin, Marie-Irma explique que la Fédération Rhône-Alpes est financée par la Région et la DRAC, qui sera Auvergne-Rhône-Alpes en 2016. Par conséquent, il a été décidé de déposer une demande de subvention plus élevée que les années précédentes, défendant le besoin d'avoir des ressources humaines salariées plus importante afin de travailler à la préfiguration d'une nouvelle grande Fédération à terme. Il est important de pouvoir construire collectivement des postes de coordination adéquat. De plus, les déplacements sur les territoires vont demander plus de moyens. La journée se conclut sur une proposition de se revoir au 1er trimestre 2016. Cependant les auvergnats proposent de se revoir en amont, afin de lancer une dynamique à leur niveau. La Fédération Rhône-Alpes propose de mettre sur leur site internet un relai d'informations pour la Fédération Auvergne, et d'inclure la base de données à ces e-mailings.